الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique

N°: 122/DG/D.G.R.S.D.T/2024. Alger, le: 07avril 2024

A Messieurs les Présidents des Conférences Régionales des Universités (en communication avec les chefs d'établissements)

<u>Objet</u>: Listes des revues scientifiques de catégorie A et B et listes des revues prédatrices et éditeurs prédateurs.

Messieurs les Présidents,

Dans le cadre de la mise en place de la politique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, pour l'unification des listes des revues scientifiques, la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique met à la disposition de la communauté scientifique les listes actualisées des revues scientifiques de catégorie A et B, ainsi que les listes actualisées des revues prédatrices et éditeurs prédateurs, (voir le lien suivant: http://dgrsdt.dz/fr/revues_A). Il est à signaler que lesdites listes rentrent en vigueur pour les articles soumis après le 15 Avril 2024.

A cet effet, je vous prie d'assurer une large diffusion auprès de la communauté scientifique.

Veuillez agréer, Messieurs les Présidents des Conférences Régionales des Universités, l'assurance de ma haute considération.